



ATiB MATERIAL
HANDLING

MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE

BRAS DE CHARGEMENT

TYPE 940

SOMMAIRE

BRAS DE CHARGEMENT TYPE 940



LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE AVANT
LA MISE EN MARCHÉ DE LA MACHINE

SOMMAIRE	1
1 NORMES DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR	2
2 INTRODUCTION	3
2.1 Utilisation et conservation du présent manuel.....	3
2.2 Description de l'équipement	4
3 INSTALLATION	8
3.1 Procédure d'installation	9
3.1.1 Installation de l'équipement	9
4 NORMES D'UTILISATION	12
4.1 Manutention des charges	15
5 ENTRETIEN PÉRIODIQUE	16
5.1 Entretien toutes les 200 heures	16
5.2 Entretien toutes les 1000 heures	16
5.3 Entretien toutes les 2000 heures	17
6 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE ET DE REMONTAGE	18
6.1 Dépose de l'équipement du chariot.....	18
6.2 Démontage poteau revêtu	18
6.3 Démontage poteau avec crochet.....	20
7 RÉOLUTION DES PROBLÈMES	21
7.1 Pannes et solutions possibles.....	21

1 NORME DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR



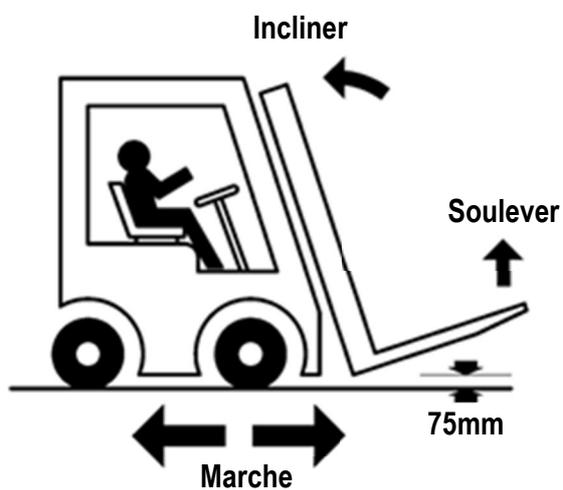
Ne pas transporter de passagers



Ne pas traverser le mât



Ne pas passer sous la charge



2 INTRODUCTION

2.1 Utilisation et conservation du Présent Manuel

Ce « Manuel de l'utilisateur » (ci-après dénommé le Manuel) est fourni avec l'équipement A.T.I.B. – « BRAS DE CHARGEMENT TYPE 940 » conformément à la DIRECTIVE 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17/05/2006 et intégrations suivantes.

Les indications fournies ci-dessous sont essentielles pour l'utilisation correcte de l'équipement et doivent être portées à l'attention du personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et des réparations.

Ce manuel doit être considéré comme une partie intégrante de l'équipement et doit être conservé jusqu'au démontage de ce dernier, dans un endroit accessible, protégé et sec et être disponible pour une consultation rapide.

En cas de perte et/ou de dommage, l'utilisateur peut demander une copie au fabricant.

Le fabricant se réserve le droit de modifier ce manuel sans préavis et sans obligation de mettre à jour les exemplaires fournis précédemment.

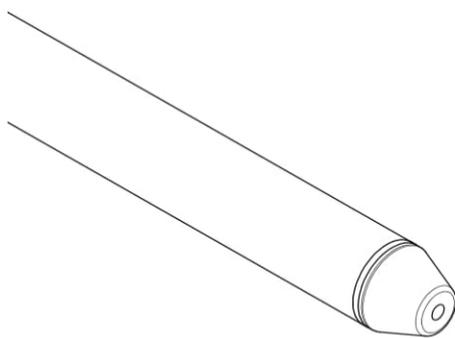
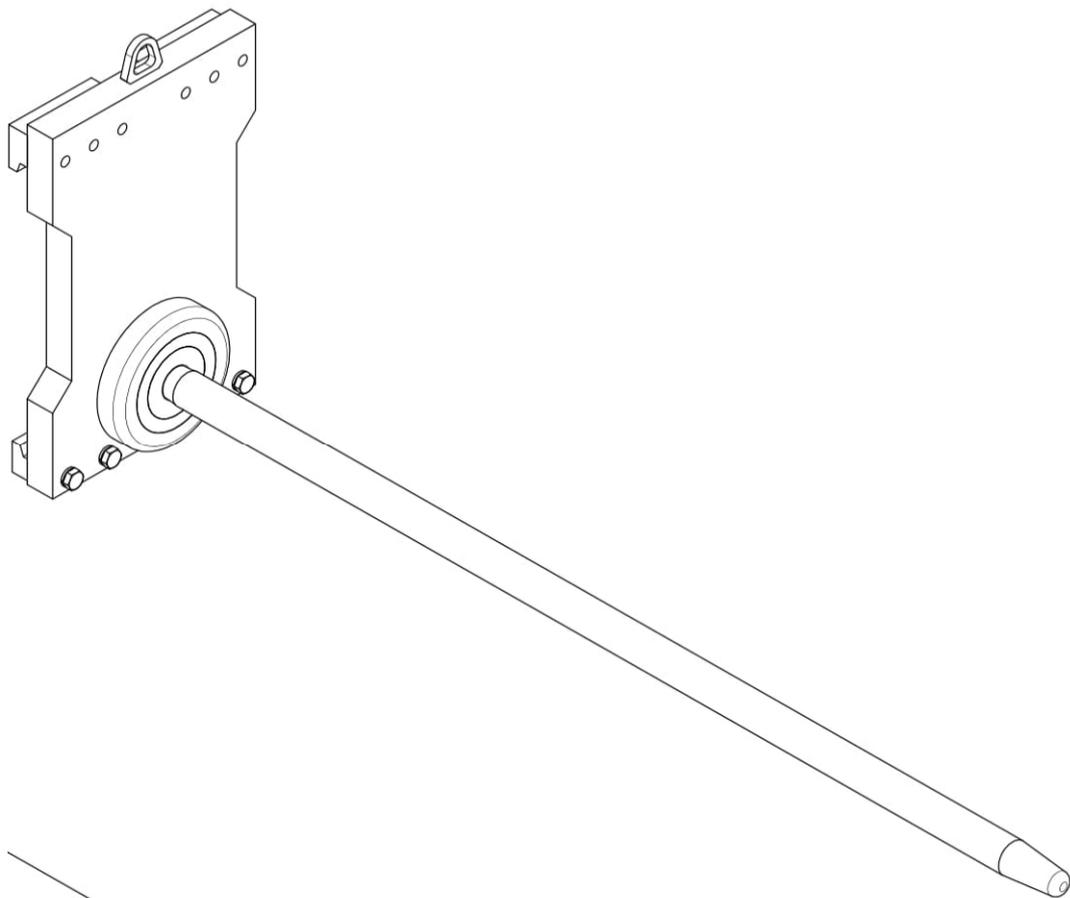
Le fabricant est dégagé de toute responsabilité en cas de :

- Utilisation inappropriée de l'équipement ;
- Utilisation de l'équipement par du personnel non formé ;
- Utilisation contraire à toute réglementation nationale et internationale ;
- Maintenance insuffisante ou inappropriée ;
- Interventions ou modifications non autorisées ;
- Utilisation de pièces de rechange non originales et/ou non spécifiques au modèle ;
- Non-respect, total ou partiel, des instructions ;
- Des événements exceptionnels.

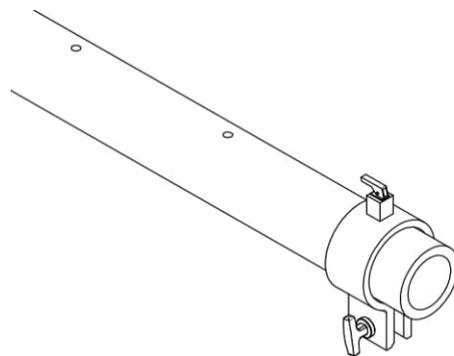
**La portée nominale de la combinaison chariot/équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'équipement.
Consulter la plaque signalétique du Chariot (Directive 2006/42/CE).**

2.2 Description de l'Équipement

TYPE 940



AVEC CROCHET



REVÊTU

Tous les équipements A.T.I.B. – « BRAS DE CHARGEMENT TYPE 940 » sont identifiés par une plaque adhésive (voir *tableau 1*) placée sur l'équipement (voir *Figure 1*), toujours se référer au numéro de série.

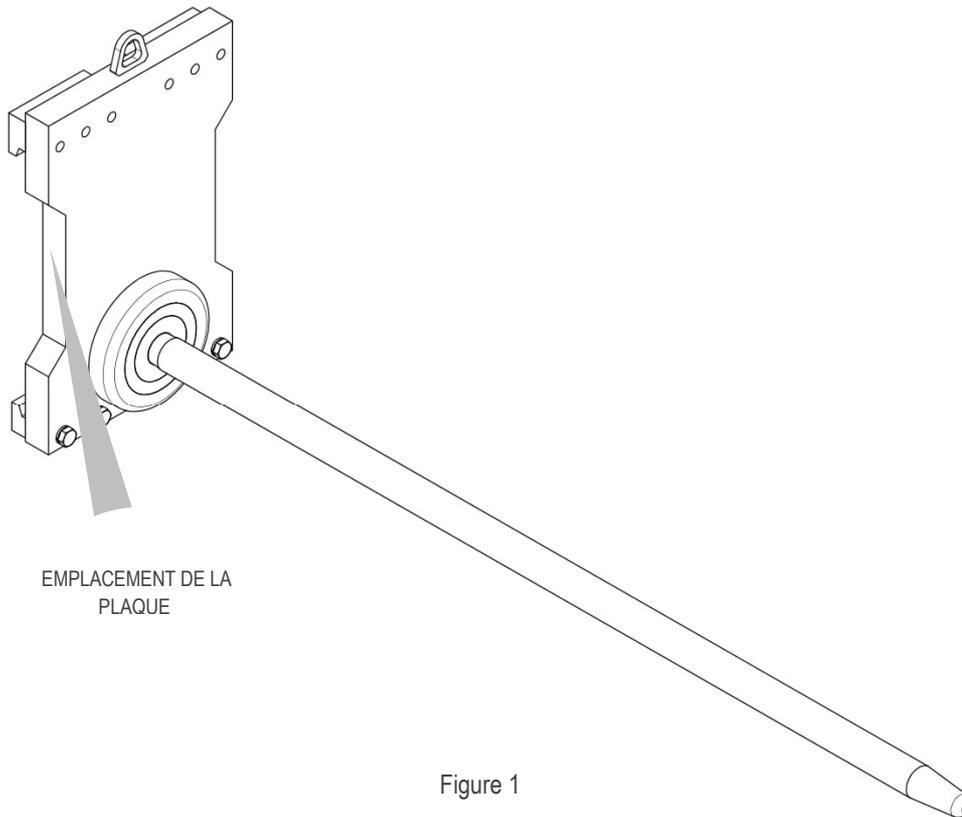


Figure 1

1. <u>TYPE / TYPE</u>	8. <u>PORTÉE NOMINALE/NOMINAL CAPACITY</u>	kg/mm	11. <u>COUPLE MAX / MAX. TORQUE</u>	daN m
2. <u>CODE / CODE</u>	9. <u>PORTÉE DE SERRAGE / CLAMPING CAPACITY</u>	kg/mm		
3. <u>N° DE SÉRIE / SERIAL N°</u>	10. <u>PRESSION MAX. DE SERVICE / MAX. OPERATING PRESSURE</u>	bar		
4. <u>ANNÉE DE FABRICATION / YEAR OF MANUFACTURE</u>	<u>REMARQUE : RESPECTER LES LIMITES DE PORTÉE DU GROUPE CHARIOT AVEC ÉQUIPEMENT / WARNING : RESPECT THE RATED CAPACITY OF TRUCK AND ATTACHMENT COMBINED</u>		A.T.I.B. S.r.l. Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALIE +39 030/9771711 info@A.T.I.B..com - A.T.I.B..com	
5. <u>POIDS / WEIGHT</u>				
6. <u>ÉPAISSEUR / THICKNESS</u>				
7. <u>CENTRE DE GRAVITÉ / CENTER OF GRAVITY</u>				

Tableau 1

1. TYPE

Indique le modèle de l'équipement tel qu'indiqué dans le catalogue.

2. CODE

Indique le code de commande de l'équipement.

3. N° de SÉRIE

Il identifie progressivement chaque pièce de l'équipement.

Si la plaque est manquante ou endommagée, le numéro de série est également imprimé sur le sabot d'arrêt ; pour toute information, toujours se référer au numéro de série.

4. ANNÉE DE FABRICATION

Indique l'année de fabrication.

5. POIDS

Indique le poids de l'équipement en kg.

6. ÉPAISSEUR

Indique l'épaisseur de l'équipement en mm.

7. CENTRE DE GRAVITÉ

Indique la distance en mm du centre de gravité CG de l'équipement par rapport au plan d'appui du sabot d'arrêt.

8. PORTÉE NOMINALE

Indique la charge maximale applicable à l'équipement de levage et la distance barycentrique maximale de la charge elle-même.

9. PORTÉE EN SERRAGE

Non applicable à cet équipement.

10. PRESSION DE SERVICE MAX

Non applicable à cet équipement.

11. COUPLE MAX

Non applicable à cet équipement.

L'équipement A.T.I.B. - « BRAS DE CHARGEMENT DE TYPE 940 » a été conçu, projeté et construit pour permettre le levage et le transport de matériaux en bobine (par exemple des rouleaux de moquette et similaires) ou de tuyaux (par exemple des tuyaux en béton).

L'équipement ne présente pas d'éléments mobiles et doit être installé sur le tablier porte-fourches du chariot élévateur :

pour les images, voir le chapitre « 2.2 - Description de l'équipement ».

POTEAU : « REVÊTU » : poteau revêtu de matière plastique pour permettre la manutention de matériaux qui ne sont pas directement en contact avec le métal

POTEAU : « AVEC CROCHET » : poteau équipé d'un crochet spécial pour la manutention du matériel au moyen de câbles et/ou de chaînes ;

Les composants de couplage au tablier porte-fourches sont fabriqués conformément à la norme ISO 2328

3 INSTALLATION

Contrôler la portée nominale de l'équipement

Pour vérifier la portée nominale de la pince, consulter la plaque signalétique de l'équipement lui-même (Voir *Tableau 1* à la page 5).

 **ATTENTION** 

S'assurer que le conducteur du chariot connaît la portée maximale de l'équipement, afin qu'il ne représente **AUCUN** danger pour lui-même ou pour les personnes travaillant à proximité.

Le fabricant du chariot élévateur est responsable du calcul de la portée résiduelle de l'ensemble chariot/équipement.

3.1 Procédure d'installation

3.1.1 Installation de l'équipement

940

1. Avant l'installation, vérifier l'état du tablier porte-fourches, en s'assurant que le profil inférieur est exempt de rugosité.

2. Veiller également à ce que les profils du tablier porte-fourches ne soient pas déformés, afin de permettre un accouplement approprié avec l'équipement.

N.B. Bien que dans la phase d'installation, seul le type 940 soit illustré, les phases d'installation sont destinées à tous les types d'équipements.

3. Retirer les crochets inférieurs de l'équipement (voir Figure 2).

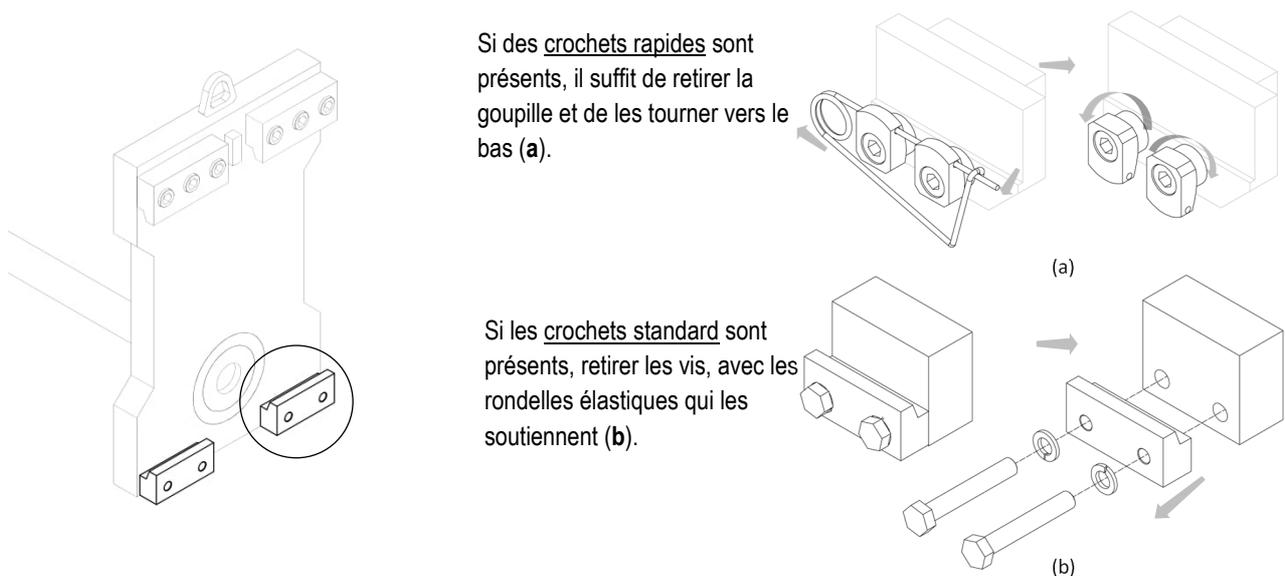


Figure 2

4. Pour la manutention, des courroies et/ou des chaînes correctement dimensionnées par rapport au poids de l'équipement indiqué sur la plaque signalétique doivent être utilisées (voir Figure 1 et Tableau 1 à la page 4).

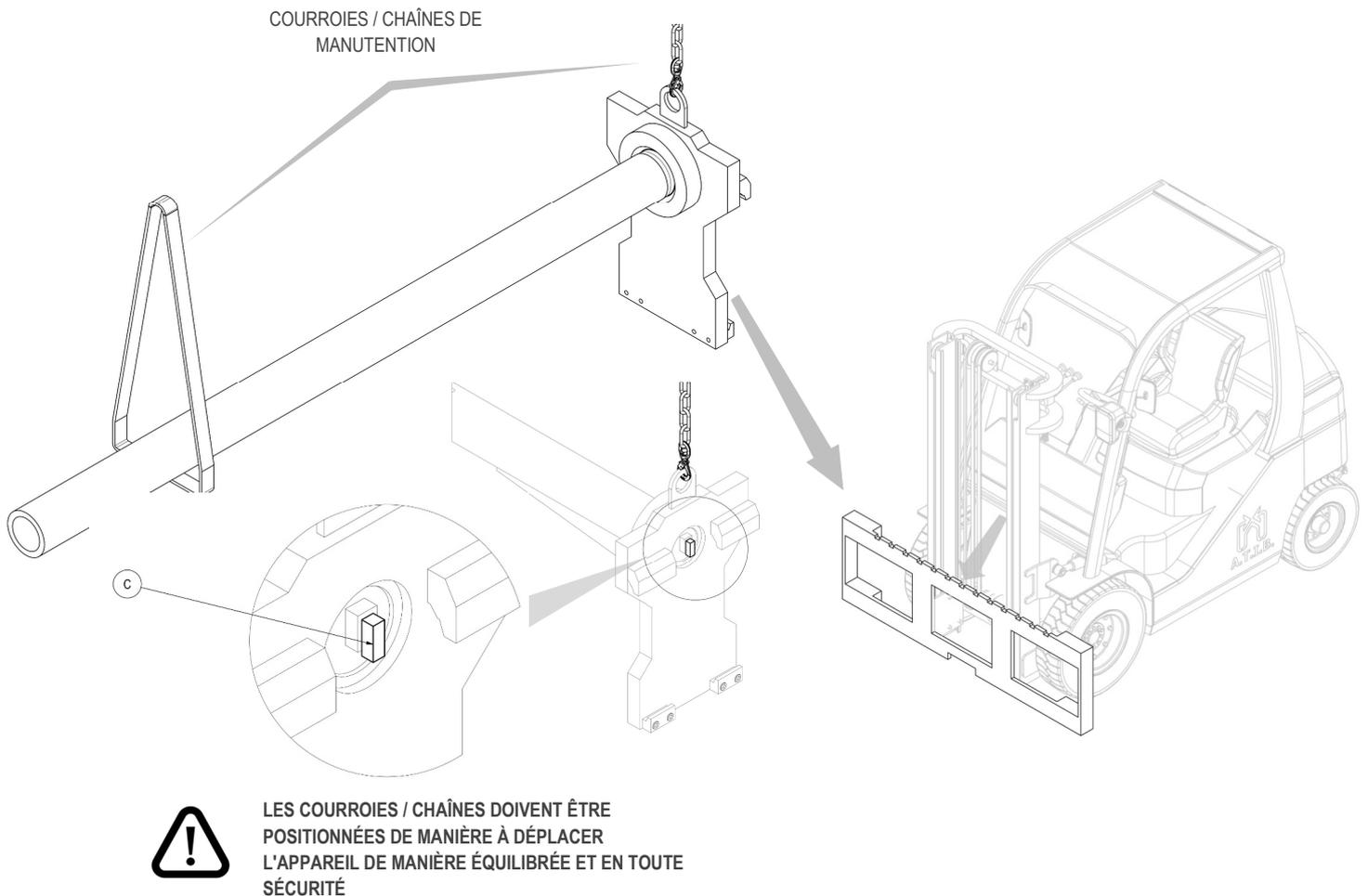


Figure 3

5. Accrocher l'équipement avec un pont roulant ou un palan d'une portée suffisante et le placer sur le tablier porte-fourches, en prenant soin d'encaster la dent de centrage **C** dans l'encoche centrale de celle-ci (voir Figure 3).

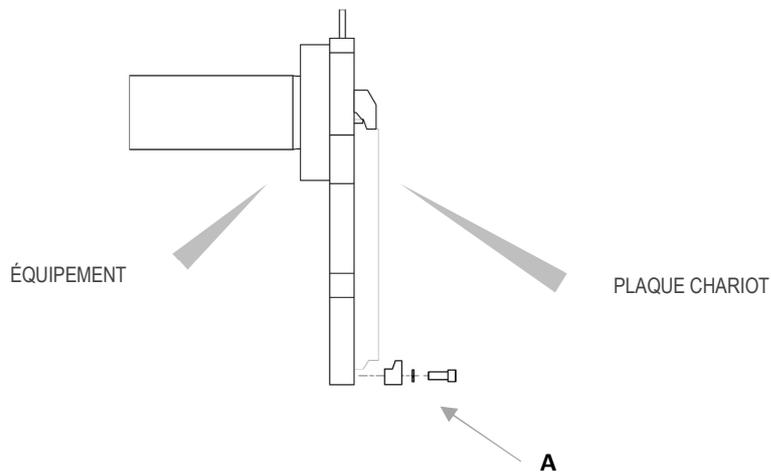


Figure 4

6. Revisser les 2 crochets inférieurs **G** (détail **A** sur la Figure 4) de manière à ce que le corps de ceux-ci reste également accroché en dessous de la plaque porte fourche **P** (avec jeu max. 1,5 mm, voir détail), en serrant avec le couple de serrage indiqué dans le Tableau 2.

CLASSE	FILETAGE	COUPLE DE SERRAGE
ISO II	M12	90 Nm
ISO III	M14	140 Nm
ISO IV	M16	220 Nm

Tableau 2

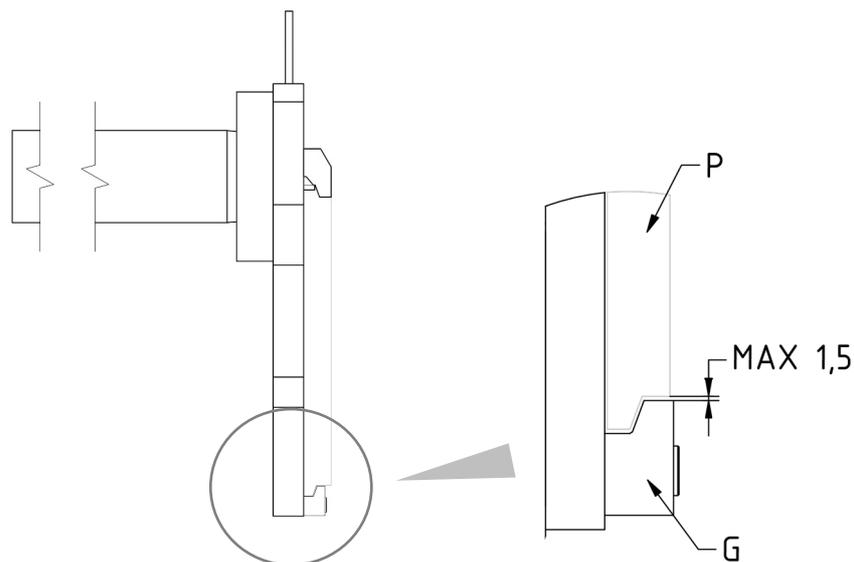


Figure 5

4 RÈGLES D'UTILISATION

Avant d'utiliser l'équipement, vérifier l'étanchéité des tuyaux, le montage correct et le raccordement en effectuant une dizaine d'opérations préliminaires.

Les instructions suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de l'équipement :

1. Respecter les limites de portée de l'équipement.
2. Ne pas utiliser l'équipement lorsque des personnes ou des animaux se trouvent dans le rayon d'action du chariot.
3. Ne pas essayer de déplacer des charges latéralement en les traînant sur le sol.
4. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur la plaque d'identification.
5. L'équipement est commandé par un seul opérateur depuis le siège du conducteur du chariot.
6. Actionner le levier de commande de translation, en évitant autant que possible les coups de bélier.
7. Toutes les opérations relatives à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance doivent être effectuées par un personnel spécialisé disposant d'un équipement approprié au type de travail à effectuer.
8. Effectuer les opérations de maintenance et/ou de réparation quand le chariot est à l'arrêt et le circuit hydraulique inactif, en utilisant les équipements de protection appropriés (gants, chaussures de sécurité, etc.).
9. Ne faire fonctionner les tiges des vérins que lorsqu'elles sont montées correctement sur l'équipement ;
Dans le cas contraire, les tiges de piston pourraient être violemment éjectées par la pression de l'huile.

Le niveau de pression acoustique pondéré est inférieur à 70 dB (A).

Tous les équipements A.T.I.B. sont conçus et fabriqués en fonction d'une charge positionnée (par rapport à son centre de gravité) à une certaine distance de la surface verticale de la fourche.

S'il est nécessaire d'augmenter la distance du centre de gravité par rapport à la partie verticale de la mâchoire, le poids de la charge doit être réduit.

Dans ce cas, il est recommandé de consulter le graphique illustré dans la Figure 6, où en fonction de l'augmentation de la distance du barycentre (axe des abscisses), il y a un facteur multiplicatif de réduction de la charge (axe des ordonnées).

Le coefficient multiplicateur, basé sur la position souhaitée du centre de gravité, doit être multiplié par la portée nominale de l'équipement. Le produit de cette multiplication sera la charge réelle qui peut être transportée.

La ligne continue est à considérer pour les équipements déclarés avec une charge d'un centre de gravité de 500 mm.

La ligne pointillée est à considérer pour les équipements déclarés avec une charge à 600 mm de centre de gravité.

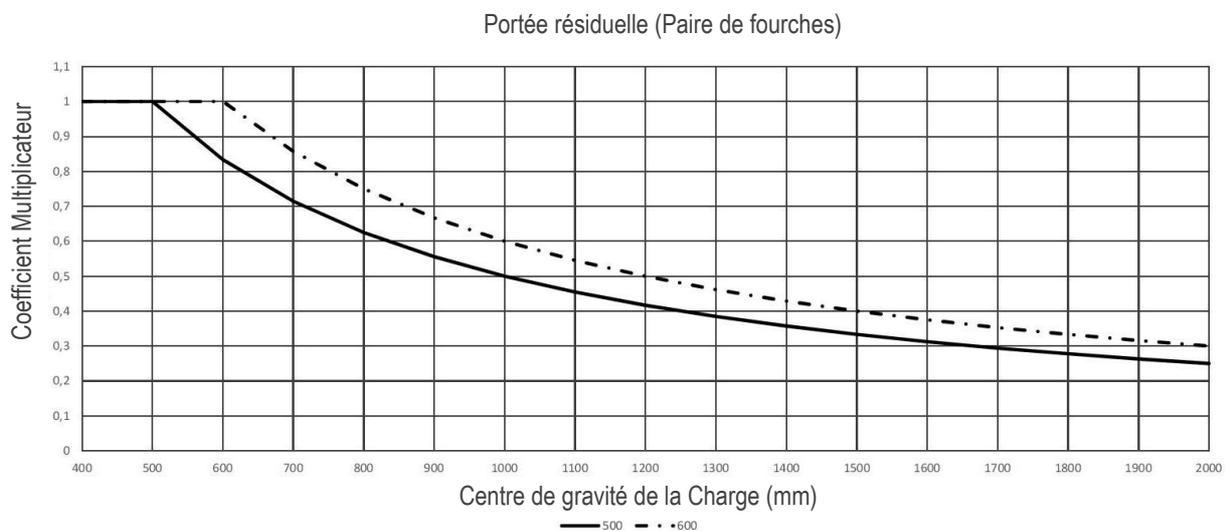


Figure 6

N.B. : Le calcul ne s'applique qu'aux charges « stables » ; consulter le fabricant pour le transport de récipients de liquides.



Il est conseillé de contacter le fabricant du chariot pour vérifier la portée résiduelle de l'ensemble chariot-équipement.



L'état de la chaussée, la vitesse à laquelle la charge est manipulée et l'élévation peuvent avoir une incidence sur la tenue de la charge, ce qui doit être pris en compte au cas par cas.

La portée nominale du groupe chariot/équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à la portée indiquée sur la plaque signalétique de l'équipement.

Consulter la plaque signalétique du chariot (Directive 2006/42/CE).

4.1 Manutention des charges



Éviter de manipuler et/ou de déplacer le chariot/équipement avec la charge à une hauteur excessive au-dessus du sol, car cela pourrait compromettre la stabilité du chariot lui-même.



Éviter de déplacer/transférer des charges instables.



Éviter de déplacer/transférer des charges dont le centre de gravité n'est pas centré.

5 MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Le non-respect des règles et des délais établis pour la maintenance compromet le bon fonctionnement de l'équipement et entraîne l'annulation des conditions de garantie.

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non raccordé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

Pour éviter les problèmes liés à l'utilisation de l'équipement, A.T.I.B. recommande de changer régulièrement l'huile hydraulique et ses filtres et d'essayer de maintenir le circuit aussi propre que possible pendant les interventions de maintenance.

ATTENTION !!!

Les pièces hydrauliques peuvent être très chaudes. Utiliser les protections appropriées. Faire attention aux éventuelles fuites. L'huile sous haute pression peut endommager vos yeux et votre peau. Toujours porter des lunettes de protection avec une protection sur les côtés également.

Ne jamais retirer les valves, les tuyaux ou d'autres pièces potentiellement pressurisées lorsque cette fonction est active.

5.1 Maintenance toutes les 200 heures

Contrôler le couple de serrage des boulons des crochets inférieurs d'étanchéité de l'équipement.

5.2 Maintenance toutes les 1000 heures

*Dans la version revêtue, vérifier l'intégrité du revêtement, si nécessaire le remplacer.

5.3 Maintenance toutes les 2000 heures

1. Dans la mesure du possible, cette opération doit être effectuée par du personnel qualifié, capable d'identifier tout problème susceptible de compromettre la sécurité et l'efficacité de l'équipement. Plusieurs défauts peuvent se présenter :

- Vérifier l'état de tous les composants de l'équipement (vis de sécurité, vérins, joints, raccords, graisseurs, etc.) en vérifiant que les conditions de ceux-ci sont optimales et, s'il y a des composants usés, procéder à leur remplacement.
- Vérifier l'état des surfaces de glissement et de travail et les remplacer si elles sont endommagées.

Pour d'autres problèmes possibles (et leurs solutions), se référer également au *Tableau 3* à la page 21.

N.B. Intensifier les interventions en cas d'utilisation dans des conditions particulièrement difficiles

6 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE ET DE REMONTAGE

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non raccordé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

6.1 Démontage de l'équipement sur le chariot

Effectuer le démontage de l'équipement comme indiqué dans le chapitre « 3.1.1 3.1 Procédure d'installation page 9 », en le parcourant à reculons. Partir du point 6 jusqu'au point 1.a

6.2 Démontage du poteau revêtu

1. Placer l'équipement en position de sécurité au sol et éteindre le chariot
2. Retirer le bouchon avant en dévissant la vis présente dans le trou du bouchon à l'aide des clés appropriées, puis retirez le bouchon, la vis et la rosace élastique (Figure 7).

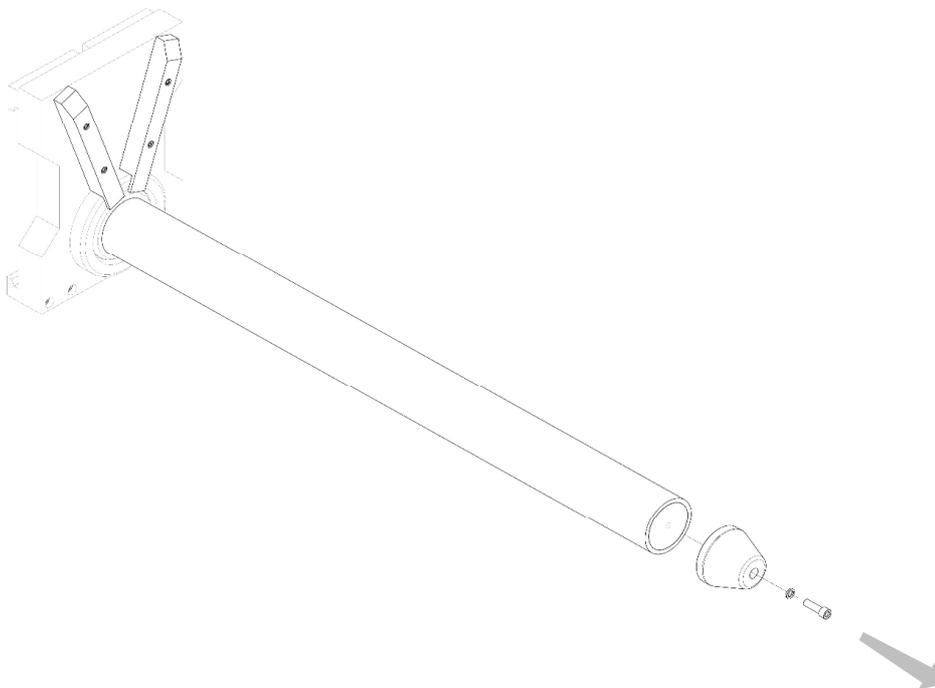
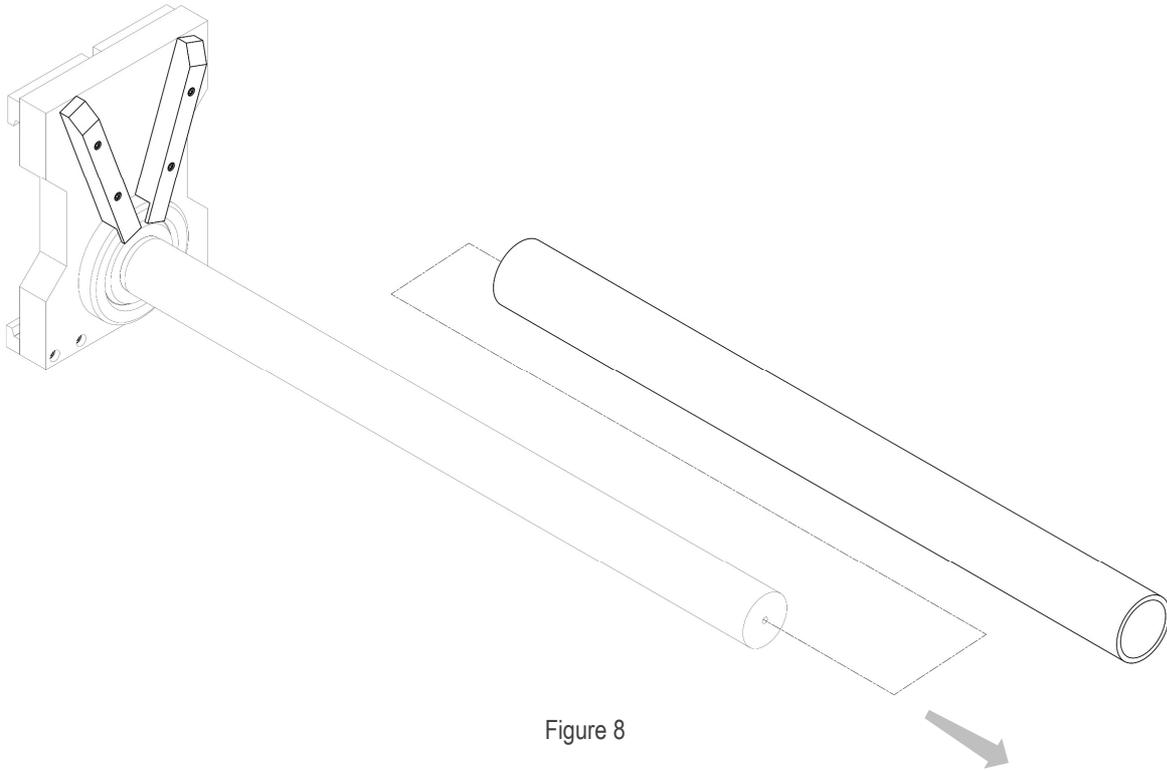
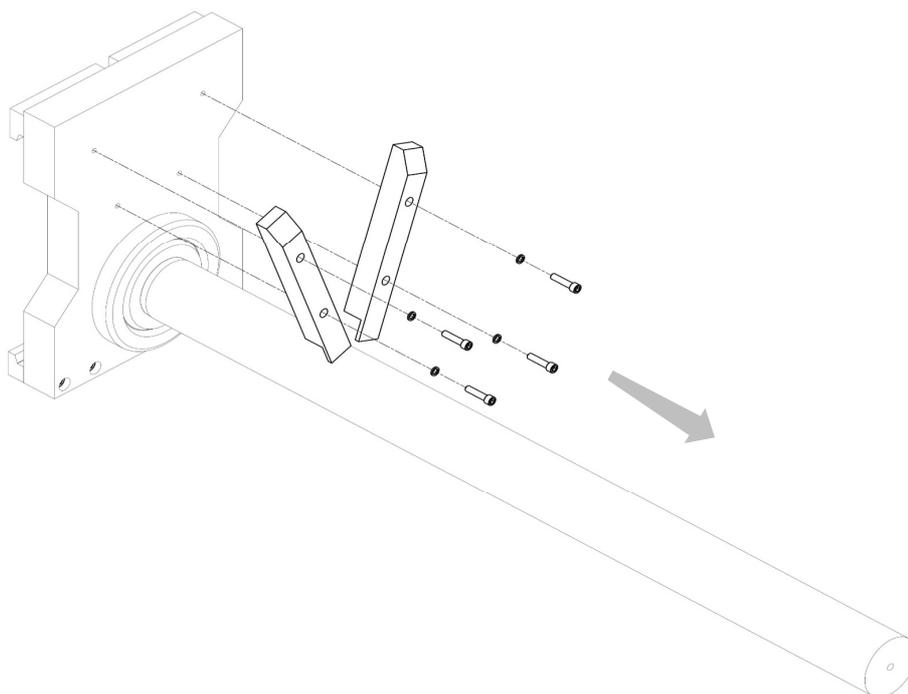


Figure 7

3. Retirer le tube de couverture* en le faisant coulisser hors du poteau (Figure 8) (* il peut y avoir plusieurs tubes calés sur le poteau)



4. Retirer les butées frontales en dévissant les vis présentes dans les trous à l'aide des clés appropriées, puis retirer les butées, les vis et les rondelles élastiques (Figure 9)



6.3 Démontage du poteau avec crochet

1. Placer l'équipement en position de sécurité au sol et éteindre le chariot
2. Soulever le cliquet (A) et faire glisser le collier (Figure 10)

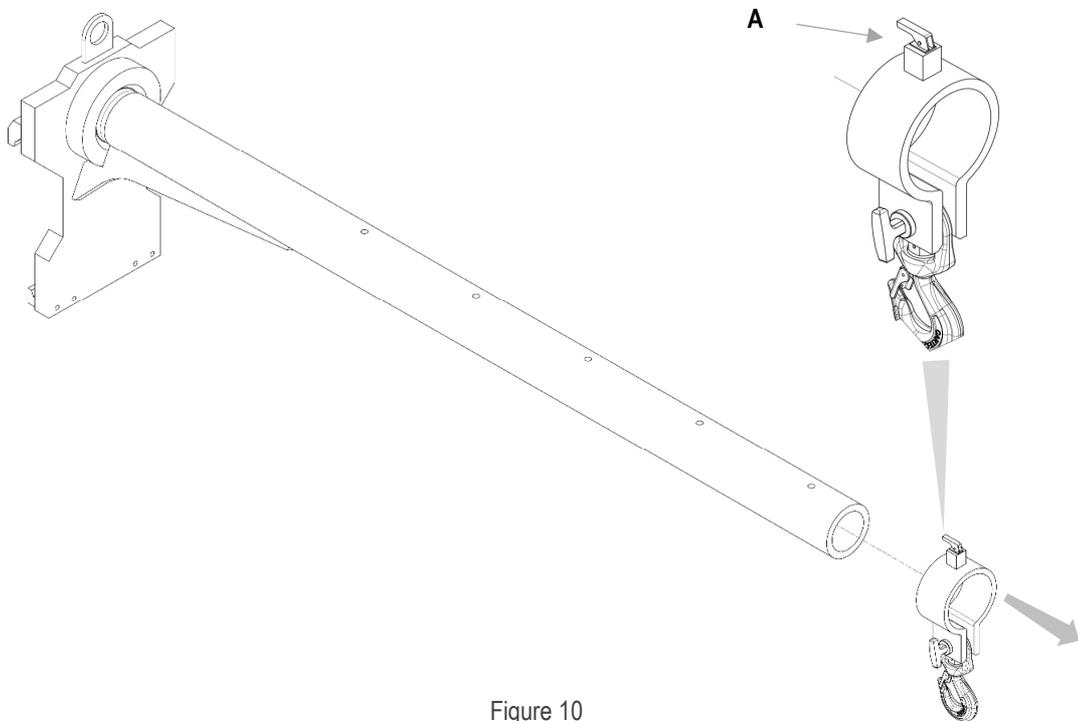


Figure 10

3. Retirer la goupille de sécurité à dé clic (B), retirer la goupille et retirer le crochet (Figure 11)

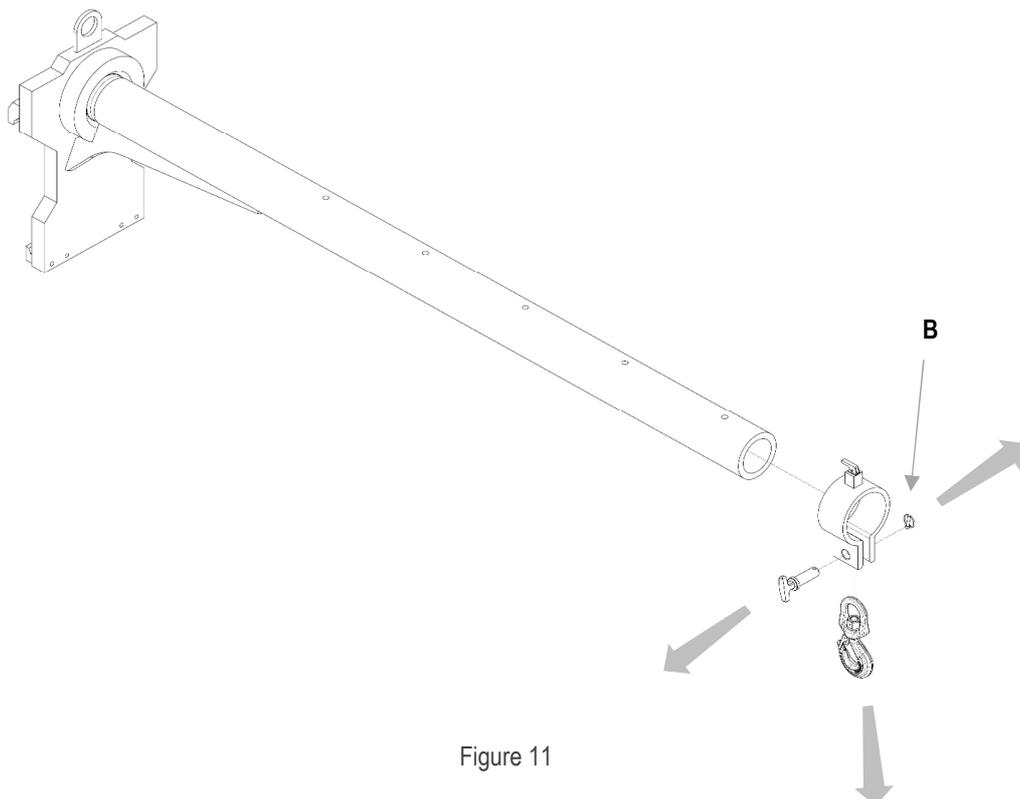


Figure 11

7 RÉOLUTION DES PROBLÈMES

7.1 Pannes possibles et solutions

PANNE	CAUSE	SOLUTION
Force insuffisante	Pression insuffisante	Contacteur le fabricant du chariot
	Pompe usée	La remplacer
	Joints d'étanchéité de vérins usés	Les remplacer
	Huile insuffisante dans le réservoir	Faire l'appoint
Chute de pression	Fuite d'huile au niveau de tuyaux et de raccords	Serrer les raccords ou les remplacer
	Fuite d'huile au niveau des vérins	Remplacer les joints ou les vérins si nécessaire
	Perte de charge	Vérifier la mise en phase des patins
Rotation lente	Faible débit d'huile	Vérifier le niveau du réservoir et/ou de la pompe
		Goulots d'étranglement dans le circuit : les rechercher et les éliminer
	Déformations mécaniques de certaines pièces	Réparer ou remplacer
	Joints d'étanchéité de vérins usés Huile insuffisante dans le réservoir	Les remplacer Faire l'appoint
Déplacement irrégulier	Présence d'air dans le circuit hydraulique	Effectuer la purge
	Bagues de guidage usées	Les remplacer
	Frottement excessif entre les pièces de guidage	Nettoyer et graisser les pièces de guidage
	Joints d'étanchéité de vérins usés	Les remplacer
	Huile insuffisante dans le réservoir	Faire l'appoint

Tableau 3

En cas de constat d'autres problèmes, contacter A.T.I.B. S.r.l.

A.T.I.B. S.r.l.

Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALY

+39 030 977 17 11

info@atib.com

atib.com

